

## Ouvrier polyvalent en viticulture (OPV) «travaux en vert»

### ● Type de formation :

Formation professionnelle (continue)

### ● Objectifs :

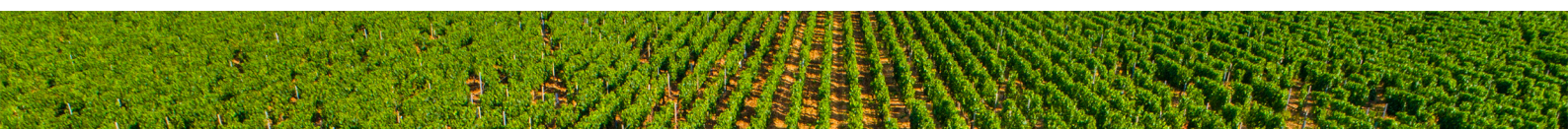
- D'acquérir des compétences pour travailler en période végétative de la vigne en qualité d'ouvrier(e) qualifié(e) dans le secteur viticole.
- D'acquérir les bases des connaissances techniques, scientifiques et pratiques liées aux travaux en vert (baissage, ébourgeonnage, relevage, essoumagement, liage..)
- D'acquérir les bases des connaissances techniques et pratiques dans l'utilisation des matériels viticoles.
- De s'intégrer professionnellement dans une équipe.

### ● Métiers de sortie :

Salarié(e) viticole

### ● Niveau de sortie :

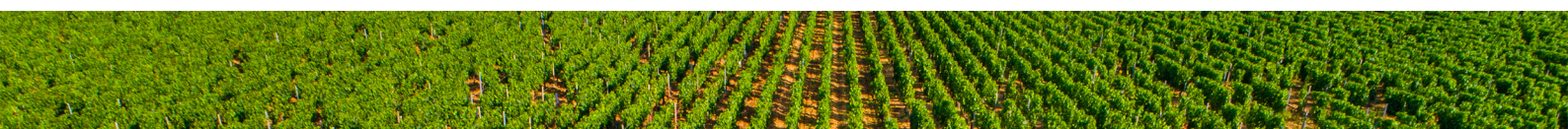
Permettre l'obtention d'une certification



## Ouvrier polyvalent en viticulture (OPV) «travaux en vert»

### ● Contenu :

- Viticulture Présentation du vignoble local 7 h
- Présentation du cycle végétatif 14 h
- Taille de la vigne 28h
- Travaux en vert 80.5h
- Entretien du palissage 14 h
- Oœnologie Confection des vins et travaux de la cave 7 h
- Sécurité des personnes SST: Sauveteur Secouriste au travail 14 h
- Ecocitoyenneté / Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques 14 h
- Savoir être 21h
- Egalité Hommes / Femmes 3.5 h
- Recherche d'emploi Techniques de recherche d'emploi 7 h
  
- Stage Période de stage 140 h
- Stage Période de stage 175h



## Ouvrier polyvalent en viticulture (OPV) «travaux en vert»

### ● Conditions d'admission :

- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation.
- Etre inscrit(e) à Pôle Emploi en qualité de demandeur-euse d'emploi; ou avoir l'accord de prise en charge CPF; ou avoir signé un contrat de professionnalisation.
- Admission prononcée suite à un entretien individuel de motivation

### ● Durée, conditions de la formation :

La formation se déroule de mars à juin, à raison de 35 heures hebdomadaires pour un total de :

- 210 heures en centre
- 140 heures de stage en exploitation viticole.

### ● Tarif, financement :

- Stagiaire de la formation professionnelle : la formation est financée par le conseil régional de Bourgogne Franche Comté
- + FSE ( rémunération : ASP ou pôle emploi).
- Contrat de professionnalisation.
- CPF ou CPF transition pro ou PRO A .

### ● Les écoles qui proposent cette formation :

CFPPA AUXERRE

